



Fondation Hassan II
pour les Marocains Résidant à l'Étranger



Marocains de l'Extérieur
2013

Observatoire de la Communauté
Marocaine Résidant à l'Étranger

Marocains de l'extérieur 2013

Marocains de l'extérieur - 2013

Sous la direction de Mohamed Berriane

© Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger

© Organisation Internationale pour les Migrations

Rabat - Maroc- 2014

Conception, mise en page et impression :

Axis Design

Tél : 0537834702 - Fax : 0537829957

Dépôt légal : 2014 MO 0675

ISBN : 978-9954-400-35-7

La copropriété intellectuelle de cet ouvrage est partagée entre la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger et l'OIM conformément au protocole d'accord signé le 19 juin 2013.

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger.



**Fondation Hassan II
pour les Marocains Résidant à l'Étranger**

Marocains de l'extérieur 2013

Sous la direction de Mohamed Berriane

Observatoire de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger

En partenariat avec l'Organisation Internationale des Migrations, la coopération belge
et le Centre d'Etudes et de Recherches Géographiques (CERGéo)
de l'Université Mohammed V - Agdal

Chapitre 2

Un siècle de migrations marocaines : Transformations, transitions et perspectives d'avenir¹

Hein de Haas

Introduction

Au cours du XX^{ème} siècle, le Maroc est devenu l'un des principaux pays d'émigration du monde. Aujourd'hui, la communauté marocaine de migrants est l'une des plus larges et des plus dispersées en Europe. Si l'émigration marocaine contemporaine a de profondes racines coloniales, ce n'est qu'à partir des années 1960, qu'elle a connu un véritable *boom* et une diversification liée à la forte demande de main d'œuvre dans les industries et les mines en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et, dans une moindre mesure, dans les pays scandinaves et en Grande Bretagne.

La Crise Pétrolière de 1973 marquera le début d'une période de récessions économiques et de l'introduction de politiques d'immigration plus restrictives concernant la migration de travail dans les États de l'Europe de l'Ouest. Contre toute attente et malgré l'image popularisée de la « fermeture des frontières », l'émigration marocaine a connu une persistance remarquable au cours des années 1970 et 1980. Cette continuation de l'émigration a été facilitée par le regroupement familial et les réseaux sociaux caractérisés par des liens forts entre les communautés d'origine et les communautés de Marocains déjà bien ancrées en Europe.

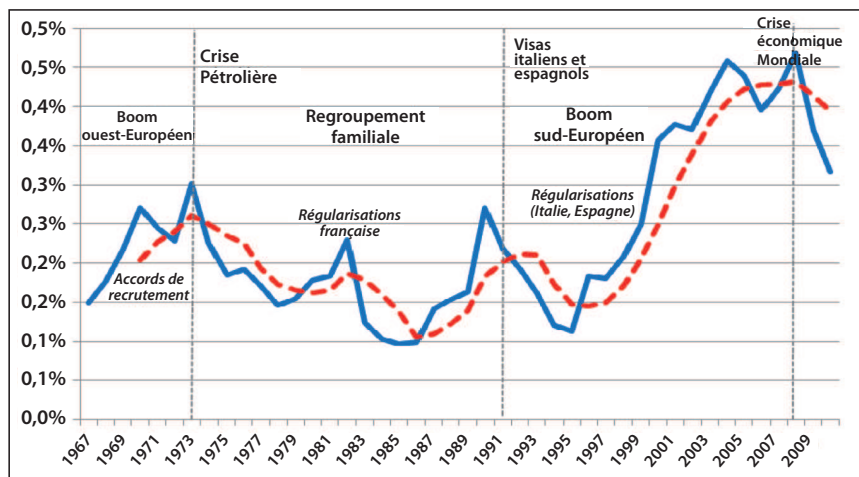
Malgré les politiques d'immigration de plus en plus restrictives, la constitution de la zone Schengen et l'introduction de l'obligation de visa pour les Marocains dans les pays de l'Europe du Sud autour de 1991, le rythme de l'émigration marocaine a redémarré au début des années 1990 (Figures 1 et 2). Il s'agit d'un phénomène fortement lié à une nouvelle vague d'émigration de main d'œuvre vers l'Italie puis vers l'Espagne. Ainsi, de nouvelles communautés marocaines se sont installées en Europe du Sud et ont déclenché de nouvelles migrations familiales, surtout après plusieurs régularisations collectives de migrants « sans-papiers ». Durant la même période, l'extraordinaire diversification de l'émigration marocaine se manifeste également dans un nombre croissant de Marocains qui s'installent au Canada et

¹ La recherche menant à ces résultats fait partie du projet DEMIG de l'Université d'Oxford, qui est financé par le CER (Conseil de la Recherche Européen, European Research Council - ERC) dans le cadre du 7^{ème} PCRD de la Commission Européenne (FP7/2007-2013)/ERC Grant Agreement 240940. www.imi.ox.ac.uk). L'auteur tient à remercier Dominique Jolivet, Katharina Natter et Aysen Ustubić pour leurs commentaires utiles sur les versions antérieures de ce texte. Il tient également à remercier Simona Vezzoli et María Villares-Varela pour leurs contributions essentielles dans la collecte de statistiques pour la base de données DEMIG C2C, et Dominique Jolivet pour la révision de la langue.

aux Etats-Unis. Le graphique de la figure 3 montre la diminution progressive du poids de la France comme pays de destination ainsi que la diversification spatiale de l'émigration marocaine.

La diversification spatiale de l'émigration en termes de pays de destinations s'est reflétée dans une diversification interne des régions d'origine. Si l'émigration des années 1960 était largement issue de quelques zones rurales majoritairement berbérophones comme le Rif au nord et le Sous et quelques oasis dans le sud, depuis, l'émigration est devenue un véritable phénomène *national*, qui, aujourd'hui, touche la plupart de zones rurales ainsi que les zones urbaines. Mais c'est surtout dans les zones rurales où l'émigration a souvent acquis une importance centrale dans la vie sociale et économique.

Figure 1 : Taux d'émigration dans l'OCDE, % de la population marocaine



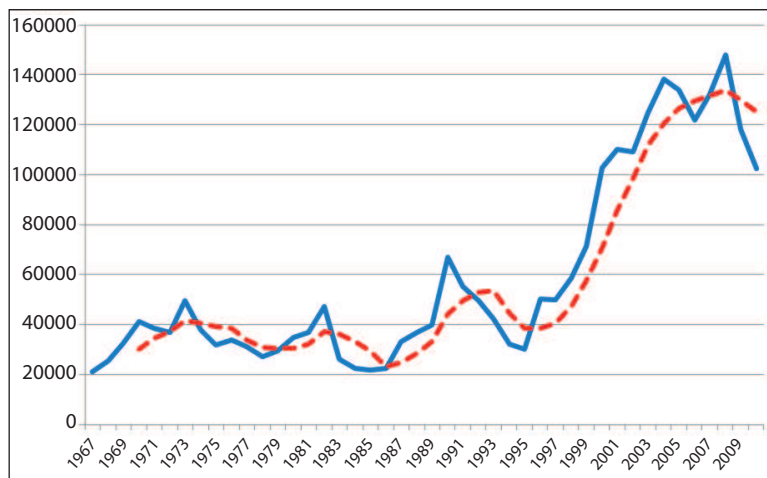
Source : DEMIG C2C database - www.imi.ox.ac.uk. Estimation de l'émigration basée sur les chiffres d'immigration des pays de destination : FR, BE, NL, II, ES, DE, DK, NO, H, AI, CH, US, CA, AU. Ligne rouge = moyenne glissante sur 4 ans

On estime que plus de 4 millions de personnes d'origine marocaine vivent actuellement en Europe et ailleurs. S'élevant à 6,9 milliards de dollars en 2012, les transferts des émigrés représentent 7% du Produit Intérieur Brut (PIB) et constituent une source de devises cruciale pour l'Etat marocain. De plus, ils jouent un rôle central dans l'amélioration des conditions de vie de millions de familles marocaines.

On estime que plus de 4 millions de personnes d'origine marocaine vivent actuellement en Europe et ailleurs. S'élevant à 6,9 milliards de dollars en 2012, les transferts des émigrés représentent 7% du Produit Intérieur Brut (PIB) et constituent une source de devises cruciale pour l'Etat marocain. De plus, ils jouent un rôle central dans l'amélioration des conditions de vie de millions de familles marocaines.

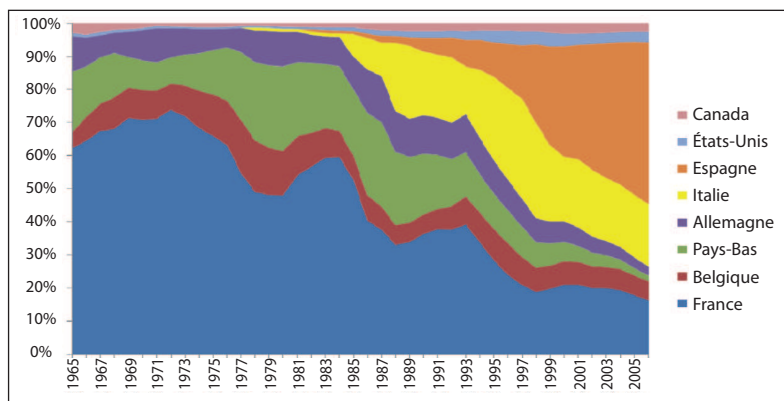
Néanmoins, il serait fortement réducteur de limiter l'analyse des impacts « développementaux » de la migration à la dimension économique. La migration imprègne souvent tous les domaines de la vie. Ainsi, dans plusieurs régions rurales, l'émigration a engendré des transformations sociales et culturelles fondamentales, à tel point qu'on peut parler d'une véritable « culture de l'émigration » (*migration culture*), qui se caractérise par une forte association entre l'émigration et la réussite sociale et économique, voire même par une certaine obsession parmi beaucoup de jeunes qui cherchent à partir *quel que* soit le prix.

Figure 2 : Émigration marocaine vers les pays de l'OCDE, total



Source : DEMIG C2C database - www.imi.ox.ac.uk. Estimation de l'émigration basée sur les chiffres d'immigration des pays de destination : FR, BE, NL, II, ES, DE, DK, NO, H, AI, CH, US, CA, AU. Ligne rouge = moyenne glissante sur 4 ans

Figure 3 : Évolution de l'orientation géographique de l'émigration marocaine



Source : DEMIG C2C database - www.imi.ox.ac.uk. Estimation des tendances basées sur une moyenne glissante sur 5 ans des statistique d'immigration de FR, BE, NL, IT, ES, US, CA

Depuis 2000, certains signes indiquent que le Maroc est entré dans une nouvelle phase migratoire caractérisée par son évolution vers un pays de transit et d'installation de migrants venus de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe. Depuis le début de la Crise Économique Mondiale en 2007, on assiste aussi à un certain recul de l'émigration vers l'Europe et un certain mouvement de retour. Quoiqu'il soit probablement naïf de penser que cela signifie la fin de l'émigration marocaine, ces évolutions récentes semblent plutôt indiquer le début d'une possible phase de « transition migratoire », pendant laquelle le Maroc va connaître la coexistence d'une émigration persistante (probablement de caractère de plus en plus « qualifié » et circulaire) et d'une immigration accrue qui, selon les expériences historiques et les modèles théoriques, va se traduire de façon quasiment inévitable par une installation de plus en plus permanente d'immigrants sur le sol marocain.

La question suivante se pose : Comment peut-on expliquer l'évolution spécifique des migrations marocaines ? Pourquoi ont-elles pris une ampleur tellement forte, et quels facteurs expliquent la forte dispersion de la migration marocaine dans l'espace européen – bien au-delà de l'ancienne métropole, la France – tandis que les migrations tunisiennes et surtout algériennes sont restées plus limitées en nombre et plus orientées vers la France ? Mais surtout, comment peut-on expliquer que l'émigration marocaine vers l'Europe n'a jamais cessé de se produire et même d'augmenter, malgré les restrictions légales et le développement économique, démographique et social du pays ?

Et comment doit-on interpréter la migration croissante *vers* le Maroc ? Est-ce que l'installation de migrants au Maroc est plutôt un phénomène marginal qui reflète l'échec des voyages des migrants subsahariens qui voient leur « transit » bloqué aux frontières de l'Europe. Ou est-ce qu'il s'agit d'un phénomène qui est plus fondamentalement ancré dans les mutations économiques et démographiques qui transforment le Maroc ainsi que dans une « connectivité » transsaharienne (Bredeloup and Pliez 2005; McDougall and Scheele 2012) et mondiale accrue, où de plus en plus de migrants considèrent le Maroc comme destination en soi, pour y faire des études, travailler, habiter, se marier, et s'installer de façon permanente ?

1. La théorie des transitions migratoires : où en est le Maroc ?

Pour pouvoir répondre à ces questions essentielles, il est nécessaire de situer l'analyse détaillée des tendances et des configurations historiques et contemporaines des migrations marocaines vers l'Europe dans un cadre conceptuel fondé sur les théories modernes sur les causes de la migration. Cette démarche théorique s'impose particulièrement car il est nécessaire de revoir certaines idées reçues sur le caractère et les causes présumées des migrations.

Par exemple, les chercheurs et les politiciens ont souvent tendance à expliquer la migration par des facteurs comme la pauvreté ou le manque de travail au Maroc (ou dans d'autres pays à forte émigration comme la Turquie ou le Mexique). De façon plus générale, on dit souvent que la migration des pays « sous-développés » est due à la pauvreté, au chômage endémique et aux conflits violents (Lahlou 2005). La sécheresse, la dégradation de l'environnement et, de plus en plus, les changements climatiques sont aussi fréquemment avancés comme des facteurs qui poussent les gens à migrer (Carr 2005). Ces analyses ont comme point commun d'interpréter la migration, implicitement ou explicitement, comme la conséquence d'une

absence ou un manque de développement, ou bien comme signe d'une crise de développement (Bakewell 2008; Cross et al. 2006; de Haas 2007c).

Mais, outre le fait que des concepts comme la pauvreté ne sont généralement pas bien définis et restent souvent vagues (par exemple, parle-t-on de la pauvreté absolue ou relative ?), ce genre d'explications a tendance à être trop général et amorphe pour véritablement comprendre les processus migratoires. De telles interprétations sont l'illustration des modèles « push-pull » (« facteurs d'attraction et de répulsion ») de migration, en vertu desquels la migration est une fonction plus ou moins linéaire des différences spatiales des niveaux de développement entre les lieux d'origine et ceux de destination. Bien qu'elles fassent preuve d'un jugement intuitif, ces analyses posent vraiment problème pour des raisons théoriques et empiriques. En particulier, il y a lieu d'émettre des doutes quant à la relation linéaire et inversement proportionnelle présumée entre le niveau de développement et le niveau d'émigration. La réalité historique et contemporaine montre que cette relation est plus complexe, fondamentalement non-linéaire et assez paradoxale.

Si la pauvreté et le sous-développement étaient véritablement les causes principales de la migration, comment peut-on alors expliquer que malgré son extrême pauvreté et sa situation souvent instable, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne enregistre des taux d'émigration beaucoup plus faibles que d'autres régions plus « développées » comme l'Afrique du Nord, surtout en ce qui concerne l'émigration vers les pays riches? (de Haas 2007b). Bien au contraire, à un niveau international on constate bien que les pays à forte émigration sont généralement des pays qui affichent un niveau *moyen* de développement humain et économique (de Haas 2010; Skeldon 1997; Tapinos 1990). De plus, des études historiques ont indiqué que le développement est initialement associé à une *accélération* de l'émigration. Ceci n'est pas seulement valable pour la migration internationale, aussi à l'intérieur des pays d'émigration comme le Maroc, certains chercheurs ont montré que les zones émettrices d'émigrants internationaux ne figurent pas nécessairement parmi les plus pauvres et les plus marginalisées (Berriane et Aderghal 2009). Effectivement, les régions les plus marginalisées et enclavées – comme les oasis du Bani dans la province de Tata ou la région du Plateau Central – sont souvent caractérisées par une faible participation à la migration internationale et une position dominante de la migration interne (Berriane et Aderghal 2009; de Haas 1998).

Ces exemples démontrent le caractère complexe et fondamentalement *non-linéaire* des liens entre les processus de développement d'un côté et la migration de l'autre. Ceci illustre également la nécessité de trouver des explications plus sophistiquées bien au-delà de ces idées reçues qui reflètent avant tout des préoccupations politiques et idéologiques et qui ont la forte tendance de représenter la migration comme un problème « à résoudre » en s'attaquant à ce que l'on considère ses causes d'origine, c'est-à-dire le sous-développement ou la pauvreté. Au lieu de considérer la migration comme un « problème à résoudre », une analyse plus scientifique et profonde des causes du phénomène migratoire devrait plutôt la conceptualiser comme faisant partie intégrante de processus plus larges de développement et de transformations sociales. Cette reconceptualisation marque une rupture fondamentale avec la pensée populaire et politique sur la migration ainsi qu'avec les théories classiques de la migration.

Outre la nécessité de revoir nos certitudes à propos de la nature et des causes de la migration et de parvenir à des analyses de la migration plus théoriques que descriptives, il existe une nécessité de relier les modèles migratoires actuels aux tendances historiques en analysant les continuités et les discontinuités. Plutôt que de dépeindre la migration comme une anomalie de l'ère moderne, ou comme un « problème à résoudre », il est important de reconnaître la continuité entre les chemins migratoires actuels et ceux du passé ; ceci pour nous aider à identifier les zones de discontinuité et leurs causes structurelles (IMI 2006). Si les études sur la migration ont tendance à se concentrer sur le court terme, il est essentiel d'adopter une perspective de « longue durée » afin de pouvoir arriver à une véritable compréhension des causes structurelles de la migration, car l'évolution des systèmes migratoires se déroule généralement sur plusieurs générations.

Plus concrètement, cet exposé a comme objectif d'interpréter l'analyse des migrations marocaines dans un cadre conceptuel basé sur la théorie de la transition de la mobilité (*mobility transition theory*) (Zelinsky 1971), aussi connue comme la « théorie des transitions migratoires » (*migration transition theory*) (de Haas 2010; Skeldon 1997). Cette théorie conteste l'idée reçue selon laquelle la relation entre le développement économique et humain d'une part, et les niveaux d'émigration d'autre part, suit une progression linéaire et inversement proportionnelle. D'abord, les sociétés plus développées sont également plus mobiles et migratoires, et pas l'inverse (de Haas 2009; Skeldon 1997). Deuxièmement, la théorie des transitions migratoires stipule que la relation entre les processus de développement et l'émigration est fondamentalement non-linéaire. Plusieurs études ont démontré que, parallèlement aux processus de développement tels que la restructuration économique capitaliste, les mutations sociales concomitantes et les transitions démographiques, les sociétés ont tendance à passer par des « transitions migratoires » qui se caractérisent par une *augmentation* du taux général des migrations et des mobilités non-migratoires.

Selon cette théorie, la relation entre migration et développement n'est donc ni linéaire, ni inversement proportionnelle. La croissance, le développement et la réduction des écarts avec les pays de destination ont plutôt tendance à avoir l'effet de courbe en J ou en U inversée sur l'émigration, qui connaît une forte hausse lors des premières phases de développement pour diminuer ensuite de façon graduelle (Martin and Taylor 1996; Zelinsky 1971). Les expériences historiques (Hatton and Williamson 1998) ainsi que des études comparatives de configurations migratoires mondiales (de Haas 2010) indiquent que le processus de développement, au moins initialement, et contrairement aux idées reçues, tend à coïncider avec une *augmentation* rapide du taux de migration.

Plusieurs mécanismes sociaux et économiques expliquent ce phénomène contre-intuitif. D'abord le développement économique et social a tendance à augmenter les capacités (Sen 1999) ainsi que les aspirations des gens, ce qui se traduit souvent par une plus forte tendance migratoire (de Haas 2009). En particulier, l'émigration qui traverse les frontières « sud-nord », requiert des capacités considérables en matière d'accès aux capitaux financiers, sociaux et « humains » pour pouvoir assumer les frais et les risques.

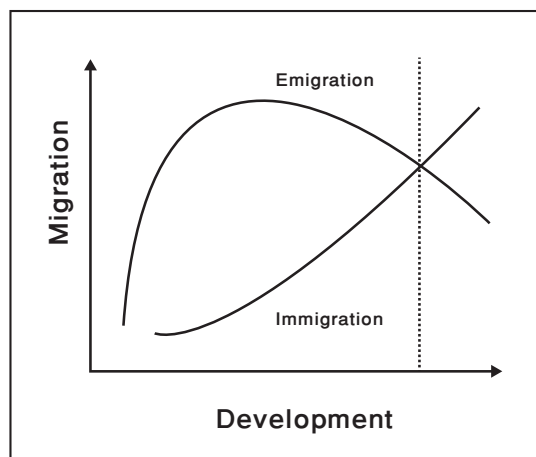
C'est surtout la migration internationale qui demande des ressources humaines et financières considérables. Ceci explique déjà pourquoi les migrants internationaux

ne figurent généralement pas parmi les populations les plus pauvres. En effet, les plus pauvres et les plus démunis migrent moins et se trouvent souvent frustrés dans leurs aspirations migratoires. Carling (2002) a judicieusement décrit cette situation comme «l'immobilité involontaire» (*involuntary immobility*). Cela explique aussi pourquoi les pays où les taux d'émigration sont les plus élevés (comme le Mexique, le Maroc, la Turquie et les Philippines) ne font généralement pas partie des pays les moins développés.

Outre l'impact sur les capacités migratoires, le développement économique et humain et les processus de mondialisation en général tendent à accroître aussi les aspirations migratoires des gens. L'augmentation du taux de scolarisation, le contact avec les médias et la prise de conscience des opportunités à l'étranger sont probablement autant de facteurs qui font également augmenter le désir de migrer (de Haas 2009). Dans des zones rurales, la croissance de la population, la mécanisation de l'agriculture, les inégalités croissantes (hauts revenus pour certains mais dénuement et exode pour d'autres), les améliorations des infrastructures de transport et de communication, et une meilleure éducation sont souvent des facteurs favorisant les mouvements internes des villages vers les zones urbaines ; d'où un nombre croissant de migrants trouve les moyens et développe les aspirations pour continuer vers des destinations internationales.

Ce n'est qu'à long terme, après des décennies de croissance soutenue et de réduction des écarts entre revenus et opportunités par rapport aux pays de destination, que l'émigration tend à baisser et que l'immigration augmente, après quoi, ces pays passent de l'émigration nette à l'immigration nette (de Haas 2010; IMI 2006, Figure 1). Dans les dernières décennies, des pays divers comme la Corée du Sud, Taiwan, la Malaisie, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et, plus récemment, la Turquie, sont passés par des telles transitions. Il faut bien noter que de telles transitions sont réversibles : de longues crises économiques et politiques peuvent transformer un pays d'émigration nette en un pays d'émigration nette.

Figure 4 : La théorie des transitions migratoires



Source : de Haas 2010

Contrairement aux perspectives conceptuelles traditionnelles telles que les modèles « push-pull » qui cherchent à expliquer l'émigration par divers facteurs liés à la pauvreté et au manque de développement, cette théorie renverse l'explication en postulant que c'est le développement qui permet et qui inspire les gens à migrer. Autrement dit : le développement a initialement tendance à augmenter (1) les *capacités* et (2) les *aspirations* à migrer des gens. La théorie des transitions migratoires est une nouvelle perspective conceptuelle qui nous permet de mieux comprendre l'évolution des migrations marocaines et qui semble utile pour expliquer la persistance et l'accélération inattendue de l'émigration marocaine mais aussi les mutations récentes, notamment concernant l'immigration subsaharienne, dans le processus de développement lui-même.

La question cruciale qui se pose ici est la suivante : où se trouve le Maroc dans cette transition migratoire. Est-ce que le Maroc est à la veille de sa transformation en pays d'immigration nette, ou est-ce que le potentiel d'émigration est encore considérable vu le niveau de développement du Maroc ?

Afin de répondre à cette question, cette étude analysera en détail l'évolution historique des migrations marocaines. Cette analyse est partiellement basée sur une nouvelle base de données (DEMIG C2C) qui fait partie du projet DEMIG (de Haas 2011) de l'Université d'Oxford. La base de données DEMIG C2C («country-to-country») contient des données annuelles sur les flux migratoires bilatéraux depuis les années 1950 et 1960 de la plupart des pays européens, plusieurs pays américains et quelques autres pays.

Ayant accès aux données sur les flux d'immigration bilatéraux des principaux pays de destination des Marocains (y compris la France), nous pouvons, pour la première fois dans l'étude des migrations marocaines, « reconstruire » l'évolution de l'émigration marocaine à partir des statistiques d'immigration des pays de destination. Même si les statistiques d'immigration des différents pays de destination (en particulier la France et l'Italie) sont très imparfaites et ne sont pas totalement comparables, elles nous donnent un aperçu unique et quantifié sur les grandes tendances, les fluctuations des taux d'émigration et la composition changeante de l'émigration selon les pays de destination au cours des dernières décennies. Elles nous permettent aussi de mieux comprendre les causes de ces changements.

2. Migrations marocaines : un aperçu historique

A l'époque précoloniale, des configurations dynamiques d'installation et de déracinement des populations sédentaires et (semi-) nomades caractérisaient le Maroc. A la suite des conquêtes arabo-islamiques du septième siècle, des populations majoritairement arabophones migrèrent vers le Maroc. Plus tard, un nombre important de musulmans et de juifs migrèrent de l'Espagne vers le Maroc après la *Reconquista* de la péninsule ibérique.

Depuis des siècles, des configurations migratoires saisonnières et circulaires à caractère « rural-urbain » se sont produites entre des zones rurales marginales et les villes marocaines. Tout au long de l'histoire connue, il y a eu des mobilités intensives entre les deux côtés du Sahara à travers le commerce caravanier transsaharien, la conquête, le pèlerinage (Berriane 2012) et l'éducation religieuse.

Le Sahara lui-même est une gigantesque zone de transit et la composition ethnique diverse des oasis marocaines témoigne de cette longue histoire de mobilité des populations (de Haas 2003; Lightfoot and Miller 1996). Jusqu'au XX^{ème} siècle, le commerce d'esclaves constituait également une forme importante de migration forcée à l'intérieur et vers le Maroc.

La colonisation française de l'Algérie en 1830 a marqué le début d'une période de restructuration économique et politique et a provoqué des configurations migratoires entièrement nouvelles. La demande de main d'œuvre dans les fermes des colons français et dans les villes côtières en pleine expansion attirait un nombre croissant de migrants saisonniers et circulaires (Büchner 1986; Fadloulah, Berrada and Khachani 2000). Vers la fin des années 1930, le nombre de migrants marocains en Algérie était estimé à environ 85.000 personnes. Le protectorat franco-espagnol sur le Maroc fut formellement établi en 1912. Alors que la France obtenait le contrôle sur le Maroc central, le protectorat espagnol était limité au Sahara occidental au sud et à la zone de montagnes du Rif au nord. La construction des routes, d'autres projets d'infrastructure et la croissance rapide des villes le long de la côte atlantique ont créé de nouveaux marchés pour les migrations ruro-urbaines.

L'ère coloniale (1912-1956) marquerait également le début des migrations vers la France. Pendant la première et la deuxième guerre mondiale, un manque de main d'œuvre en France allait déboucher sur le recrutement actif de dizaines de milliers d'hommes marocains pour les usines, les mines et l'armée françaises (Bonnet et Bossard 1973). Ce recrutement se concentrait sur la région du Sous et la plupart de ces migrants retournaient au Maroc. Pendant la première guerre mondiale, 40.000 hommes furent recrutés par l'armée française et 126.000 hommes pendant la deuxième guerre mondiale (Bidwell 1973; Muus 1995). D'autre part, quoique 40.000 Marocains du Rif espagnol trouvèrent du travail dans l'armée de Franco lors de la guerre civile espagnole, la migration de main d'œuvre du Maroc vers l'Espagne restera très limitée. Jusqu'aux années 1960, l'Espagne elle-même demeurait une source de migrants de travail vers l'Europe et même vers l'Algérie (López García 1999).

Quand la France cessa de recruter des ouvriers algériens lors de la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), la migration des ouvriers vers les usines et les mines françaises à partir du Maroc s'amplifia (Obdeijn 1993). Entre 1949 et 1962, la population marocaine en France augmenta d'environ 20.000 à 53.000. Cette migration avait partiellement lieu via l'Algérie, qui demeura une colonie française jusqu'en 1962. Les ouvriers marocains suivaient souvent leurs employeurs colons, qui quittaient l'Algérie en masse après son indépendance. La fermeture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie ainsi que les tensions militaires et politiques entre les deux pays signifiaient aussi l'arrêt de la migration circulaire entre les deux pays (Heinemeijer et al. 1977).

Ces migrations coloniales resteront modestes par rapport à la décennie 1962-1972, quand l'ampleur numérique et géographique de l'émigration marocaine s'accrut dramatiquement, mais elles auront un rôle crucial dans la création des configurations initiales de l'émigration marocaine qui allait partiellement se reproduire à travers « l'effet des réseaux ». La forte croissance économique en Europe de l'Ouest déboucherait sur une demande massive de main d'œuvre non

qualifiée ou semi qualifiée. Le Maroc allait signer des accords de recrutement de main d'œuvre avec l'ancienne Allemagne de l'Ouest (1963), la France (1963), la Belgique (1964), et les Pays-Bas (1969). Ce serait l'amorce d'une diversification spatiale de l'émigration marocaine, qui auparavant était surtout orientée vers la France. La migration était alors en plein essor, particulièrement à partir de 1967, avant d'atteindre son apogée en 1972 (voir les figures 1 et 2). Entre 1965 et 1972, le nombre estimé de Marocains documentés résidant en Europe s'est multiplié par dix et est passé de 30.000 à 300.000.

3. Des « travailleurs immigrés » aux résidents permanents

Les configurations des migrations coloniales et postcoloniales étaient en grande mesure une continuation modifiée et une extension spatiale des anciens modèles de migration circulaire (Ben Ali 1996; de Mas 1991). Non seulement la plupart des sociétés d'accueil attendaient que cette migration soit temporaire, mais également la plupart des migrants eux-mêmes, conformément aux anciennes traditions de migration circulaire, pensaient retourner après avoir économisé assez d'argent pour acheter un terrain, construire une maison ou démarrer une petite entreprise.

La crise pétrolière de 1973 a marqué une période de stagnation et de restructuration économique en Europe de l'Ouest, ce qui a entraîné une augmentation du chômage et une chute dans la demande d'ouvriers non qualifiés. Par conséquent, les pays de destination ont formellement fermé leurs frontières aux nouveaux travailleurs migrants et ont progressivement introduit l'obligation de visa pour les voyageurs marocains. Bien que le gouvernement marocain, la plupart des pays d'accueil ainsi que les dits «travailleurs immigrés» eux-mêmes insistaient sur le fait que cette migration soit temporaire, beaucoup d'immigrés ne sont pas retournés après 1973 et se sont installés de façon quasi-permanente.

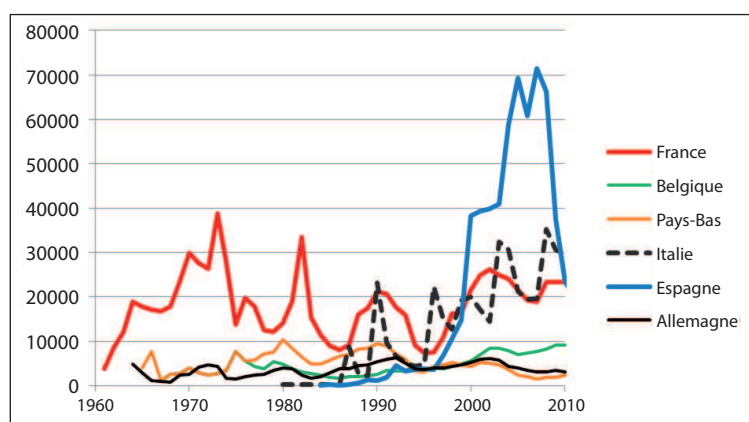
Cette tendance vers l'installation et la fixation de communautés migrantes en Europe de l'Ouest s'explique par plusieurs facteurs structurels. Suite à la crise pétrolière, le climat économique au Maroc s'aggravait et, suite à deux coups d'État manqués en 1971 et 1972, le pays entraînait dans une période d'instabilité politique et de répression. Paradoxalement, les politiques d'immigration de plus en plus restrictives menées par les pays de destination ont également contribué à interrompre le caractère traditionnellement circulaire de la migration marocaine, car les migrants craignaient de ne plus avoir la possibilité de revenir aux pays d'accueil si leur retour au Maroc ne réussissait pas (de Haas 2007a; Fargues 2004; Obdeijn 1993). L'interruption de « l'option du retour » explique partiellement pourquoi beaucoup de migrants ont décidé de rester en Europe.

Contrairement au mythe selon lequel dans le passé la plupart des migrations marocaines étaient bien contrôlées et réglementées, déjà à cette époque, un bon nombre de migrants marocains était en situation irrégulière. Les systèmes de recrutement formels ne furent importants que dans les premières années de la migration de travail. Déjà dans les années 1960 et 1970, la migration spontanée à travers le recrutement informel par les entreprises et les réseaux sociaux était devenue beaucoup plus importante numériquement (Collyer 2004; Reniers 1999; Shadid 1979). Les obstacles administratifs et les listes d'attente qui accompagnaient les programmes de recrutement encourageaient beaucoup de Marocains à migrer avec un statut de «touristes». Ces migrants ont souvent été

aidés par des membres de la famille ou des amis déjà installés, qui agissaient souvent comme des intermédiaires avec les employeurs (Reniers 1999). De nombreux migrants ont réussi à obtenir des titres de séjour permanents à travers une série de campagnes de régularisation aux Pays-Bas (1975), en Belgique (1975) et en France (1981- 1982) (Muus 1995). La figure 5 montre clairement l'effet « artificiel » de la régularisation française sur le nombre d'immigrés enregistrés en 1983 et la figure 6 l'effet de la régularisation néerlandaise.

La réunification familiale massive des années 1970 et 1980 annonçait la mutation vers une migration plus permanente. C'est surtout à travers cette réunification familiale que la population totale d'origine marocaine résidant en France, en Belgique, au Pays-Bas et en Allemagne est passée de 400.000 en 1975 à plus d'un million en 1992 (Muus 1995). Quoique la majorité des travailleurs migrants aient fini par s'installer de manière permanente, la fin des années 1980 et le début des années 1990 ont été marqués par un mouvement de migration de retour. Entre 1985 et 1995, environ 314.000 migrants sont retournés au Maroc de la France, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et du Danemark. Néanmoins, ce mouvement de retour est resté relativement modeste et les taux de migration de retour des Marocains figurent parmi les plus bas de tous les groupes d'immigrés en Europe (de Haas 2005).

Figure 5 : Emigration marocaine vers l'Europe, par principaux pays de destination²



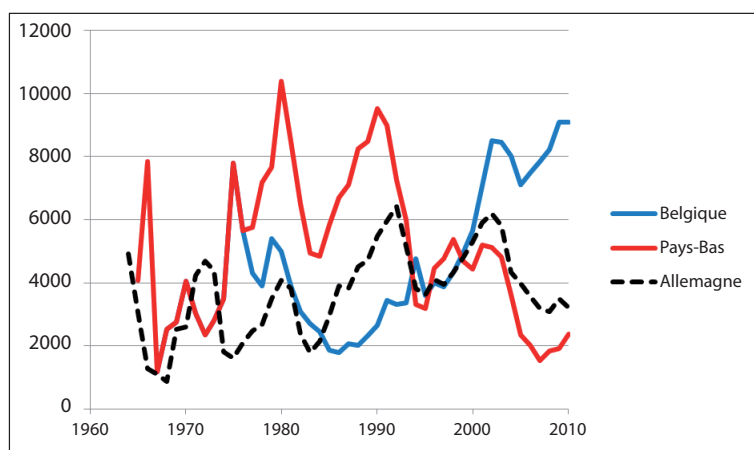
Source : DEMIG C2C database - www.imo.ox.ac.uk

Le processus de réunification familiale était largement arrivé à sa fin vers la fin des années 1980. Cependant, pendant les années 1990 la migration vers les pays de l'Europe de l'Ouest continuait de se produire car beaucoup d'enfants de travailleurs immigrés épousaient des personnes vivant dans les régions d'origine de leurs parents. Ce processus de « formation de familles » explique en grande partie la persistance remarquable de la migration marocaine vers les pays de destination traditionnels (Lievens 1999). Vers 1998, le nombre de personnes

² La majorité des statistiques se basent sur le pays de dernière résidence des personnes de nationalité marocaine.

d'origine marocaine dans ces pays atteignait 1.600.000. En outre, de 1992 à 2001, environ 430.000 Marocains vivant en Belgique, au Danemark, en France, en Italie, aux Pays-Bas, et en Norvège ont obtenu la nationalité d'un État-membre de l'UE (de Haas 2005; OECD 2003).

Figure 6 : Émigration marocaine vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne



Source : DEMIG C2C database - www.imo.ox.ac.uk

4. Le deuxième boom des migrations marocaines : l'Europe du Sud

Si la « migration familiale » à travers les réseaux sociaux explique largement la continuation de la migration vers l'Europe de l'Ouest pendant les années 1970 et 1980, c'est dès le début des années 1990 que l'émigration marocaine connaît une accélération à cause de l'émergence de l'Italie et l'Espagne (Cohen et Berriane 2011). Ces deux pays sont les destinations principales pour une nouvelle génération de travailleurs migrants marocains et ont contribué à diversifier davantage l'émigration marocaine.

Jadis des pays de forte émigration eux-mêmes, l'Espagne et l'Italie ont d'abord traversé une transition migratoire avant d'émerger comme de nouveaux pays de destination depuis le milieu des années 1980. Avant que l'Italie et l'Espagne n'introduisent l'obligation d'un visa en 1990 et 1991, respectivement, les travailleurs marocains pouvaient circuler librement et les retours définitifs ou temporaires étaient courants. Comme l'arrêt du recrutement dans les pays de l'Europe de l'Ouest, l'introduction de l'obligation de visa par l'Italie et l'Espagne va avoir l'effet contreproductif d'interrompre les schémas migratoires circulaires et va pousser beaucoup de migrants vers l'installation permanente et le regroupement familial.

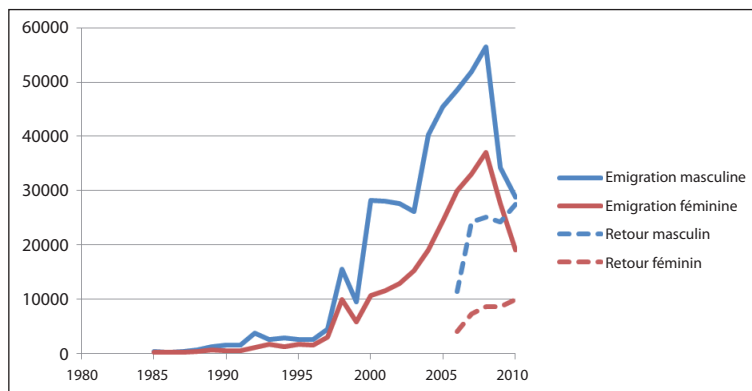
Outre un recours accru à la migration familiale (regroupement et formation de familles), la deuxième conséquence des politiques d'immigration restrictives en Europe a été un accroissement du nombre de migrants en situation irrégulière -les «sans papiers»-, particulièrement en Espagne et en Italie. Cependant, ce n'est

qu'une minorité de ces migrants irréguliers qui utilise la voie maritime à bord de (« bateau de fortune ») ou *patéra* pour franchir la Méditerranée vers l'Europe. La plupart des migrants « sans papiers » arrivent avec un visa de touriste et restent après son expiration (Schoorl et al. 2000). À plusieurs reprises depuis la fin des années 1980 et durant les années 1990 et 2000, les gouvernements italiens et espagnols se sont vus obligés de régulariser le statut de séjour des Marocains et d'autres migrants.

Ces tendances expliquent l'accroissement extrêmement rapide des communautés de Marocains résidant en Europe du Sud. Entre 1980 et 2004, la population totale officiellement résidant en Espagne et en Italie est passée d'environ 20.000 à 650.000, avant d'atteindre environ 1,1 million en 2010. Avec le temps, l'Italie et particulièrement l'Espagne ont remplacé la France comme première destination des nouveaux travailleurs migrants marocains. Par ailleurs, une proportion croissante de travailleurs migrants indépendants est composée de femmes qui travaillent en Europe du Sud comme domestiques, nourrices et bonnes d'enfants (Salih 2001), dans le secteur de l'agriculture ou celui des petites industries.

C'est ainsi qu'après le boom migratoire de la période 1965-1973, le Maroc a connu son deuxième boom migratoire à partir de 1997, pour atteindre son apogée en 2008, quand la Crise Économique Mondiale a commencé à frapper en plein fouet les économies européennes et particulièrement celles de l'Europe du Sud. Tout comme après la Crise Pétrolière de 1973, ceci a provoqué une diminution de l'émigration et une augmentation du retour (Figure 7 pour le cas de l'Espagne).

Figure 7 : Migrations marocaines vers et à partir de l'Espagne (personnes nées au Maroc)

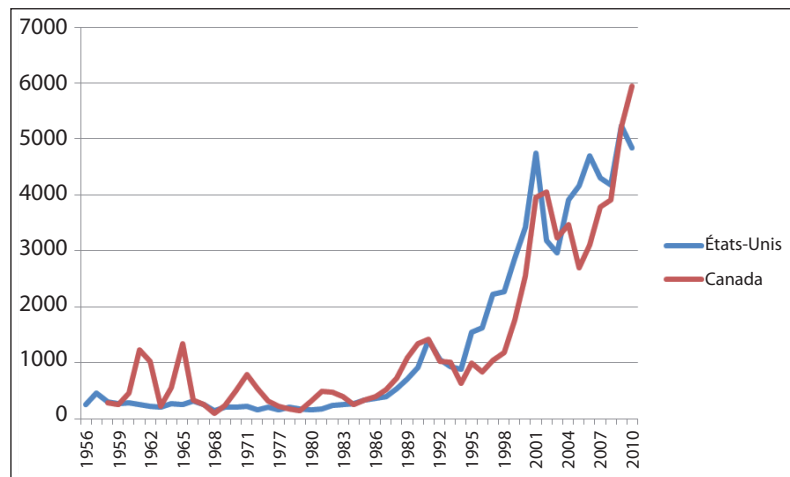


Source : DEMIG C2C database - www.imo.ox.ac.uk

Quoique les émigrations marocaines se soient largement concentrées sur l'Europe, le Maroc a toujours connu des mouvements vers d'autres pays. Depuis la crise pétrolière de 1973, un nombre relativement limité de Marocains ont migré vers la Libye et les pays pétroliers du Golfe pour y travailler sous contrat temporaire. Plus récemment, un nombre croissant de femmes marocaines migrent également vers les pays du Golfe surtout pour y travailler comme domestiques. Une autre

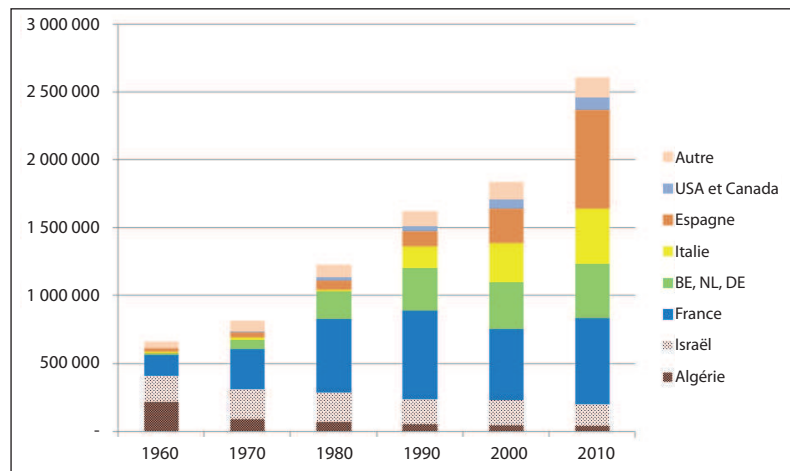
tendance observée plus récemment est l'accroissement des migrations vers l'Amérique du Nord, où les Etats-Unis et le Canada (Québec) ont attiré plutôt des Marocains relativement bien instruits. Même s'il s'agit d'une minorité d'émigrés, cette migration a connu une accélération remarquable depuis les années 1990 (Figure 8).

Figure 8 : Émigration marocaine vers l'Amérique du Nord



Source : DEMIG C2C database - www.imo.ox.ac.uk

Figure 9 : Population émigrante marocaine entre 1960 et 2010



Source : Banque Mondiale (1960-2000) et source nationales (2010) les chiffres n'incluent que les personnes nées au Maroc

Tableau 1 : La « Diaspora » marocaine et la population émigrée, autour de 2010

Pays	« Diaspora » marocaine (2012)	Émigrants marocains (nés au Maroc, vers 2010)
France	1.146.682	871.000
Espagne	671.669	766.000
Italie	486.538	356.000
Belgique	297.919	179.000
Pays-Bas	264.909 (362.954*)	168.000
Allemagne	126.954	63.000
Royaume-Uni	26.191	16.000
Autre	38.567	
Europe	3.058.429	2.419.000
États-Unis	33.047	34.680
Canada	53.707	-
Amérique du Nord	86.754	
Libye	69.276	-
Algérie	45.451	-
Tunisie	30.635	-
Arabie-Saoudite	35.724	-
Émirats Arabes Unis	15.935	-
Autre	17.430	-
Pays Arabes	214.451	
Israël	700.000**	153.000
Afrique sub-saharienne	9.396	-
Autre	2.509	-
Total	4.060.634	

Sources : Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales (Citoyens marocains à l'étranger, voir aussi annexe statistique) ; **estimation 2007 (de Haas 2007a: Population d'origine marocaine en Israël); France : OECD, 2012 : 342 (2008) ; Pays-Bas : OECD, 2010 : 347 (2010) *y compris 2^{ème} et 3^{ème} génération (2012 ; CBS Pays-Bas) ; Belgique : OECD 2012 :339 (2009), Allemagne: Statistisches Bundesamt (2009; citoyens marocains) ; Royaume-Uni : Annual Population Survey (estimation 2008); Espagne : OECD, 2012 : 351 (2010) ; Italie : OECD 2012 : 345 (2009) ; US Census Bureau 2000 ; Israël : OECD, 2012: 345 (2010) ;

Les juifs marocains ont suivi en outre des itinéraires migratoires distincts, en émigrant en masse vers la France, le Canada (Québec) et Israël après la création de l'État d'Israël en 1948 et la Guerre des Six Jours en 1967. La population juive au Maroc est passée d'environ 250.000 au nombre actuel d'environ 5.000 (Kenbib 1999). Aujourd'hui, Israël, où 270.000 juifs ont migré entre 1948 et 2003 à partir du Maroc (de Haas 2007a), abrite une grande population d'origine marocaine.

5. La diaspora marocaine

Les effets combinés de la migration de travail des années 1960 et 1970, la migration familiale des années 1980 et 1990 et les nouvelles migrations régulières

et irrégulières vers l'Espagne et l'Italie à partir de la fin des années 1980 expliquent pourquoi l'émigration marocaine a persisté en dépit des politiques d'immigration de plus en plus restrictives. La population d'origine marocaine en Europe et en Amérique du Nord s'est presque multipliée par sept ; elle est passée de 300.000 personnes en 1972 à la veille de l'arrêt du recrutement, à au moins 2,3 millions vers 2000, avant d'atteindre plus de 3,1 millions en 2010, ce qui représente presque 10 pour cent de la population marocaine. Cette estimation est basée sur les chiffres du Ministère des Affaires Etrangères du Maroc sur le nombre d'inscriptions auprès des consulats marocains (Figure 10 et tableau 1). Ce chiffre inclut des membres de la 2^{ème} et 3^{ème} génération mais exclut la plupart des migrants marocains en situation irrégulière³. Ainsi, on peut interpréter ces chiffres comme la meilleure approximation de la « diaspora » marocaine.

Bien que le terme « diaspora » soit devenu populaire pour désigner des populations émigrées en général, il est utile de mentionner que les chercheurs soulignent que les « diasporas » ont des caractéristiques particulières qui les distinguent des autres communautés de migrants. A ce propos, Cohen (1997) a établi une liste des caractéristiques des diasporas, qui comprennent la dispersion d'une patrie d'origine sur deux ou plusieurs régions étrangères, une mémoire collective et un mythe de la patrie; une forte conscience de groupe ethnique soutenue sur une longue période, un sentiment d'empathie et de solidarité, ainsi que le maintien de « liens transversaux » avec des membres co-ethniques dans d'autres pays d'installation.

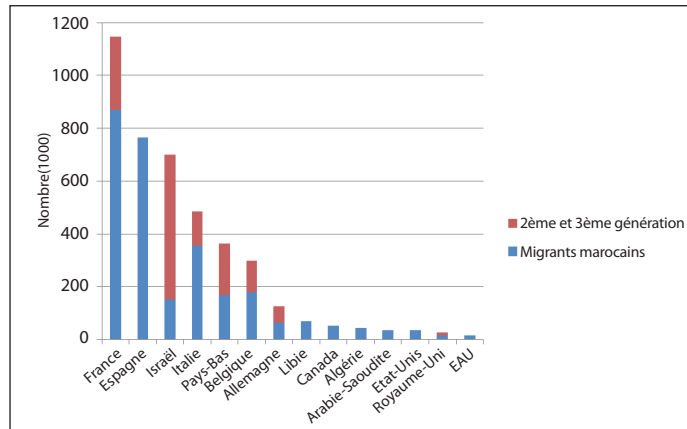
Considérant le caractère fortement dispersé de la population émigrante marocaine, la persistance intergénérationnelle des liens forts avec le Maroc (exprimés, entre autre, par le retour massif pendant les vacances, les transferts d'argent et le fort taux des mariages transnationaux de la deuxième génération en Europe avec des partenaires au Maroc) et les forts liens « transversaux » entre les communautés émigrées dans différents pays d'installation, il semble qu'on puisse véritablement parler d'une « diaspora marocaine », qui comptait en 2012 plus de 4 millions personnes.

Les trois quarts de la diaspora marocaine vivent en Europe. Si la France abrite encore la plus grande population d'origine marocaine en dehors du Maroc (plus de 1.146.000), la population marocaine en Espagne s'est très rapidement accrue depuis 1990 et, actuellement, le nombre d'émigrants marocains (nés au Maroc) en Espagne (766.000) est proche du chiffre de la France (871.000). D'autres communautés marocaines vivent en Italie (487.000), aux Pays Bas (363.000), en Belgique (298.000) et en Allemagne (127.000) ; moins de 90.000 Marocains vivent aux Etats-Unis (33.000) et au Canada (53.707) ; à peu près 145.000 Marocains vivent dans d'autres pays du Maghreb (y compris la Libye) et 69.000 dans d'autres pays arabes. De plus, tandis que 153.000 Israéliens sont nés au Maroc, la population d'origine marocaine en Israël (avec au moins un parent né au Maroc) est estimée à au moins 700.000 personnes (Figure 10). Des communautés plus petites vivent également en Afrique subsaharienne ; il s'agit souvent de

³ Le fait que le nombre estimé de migrants marocains en Espagne soit supérieur au nombre de Marocains enregistrés auprès des consulats s'explique par le fait que les statistiques espagnoles incluent des migrants en situation irrégulière.

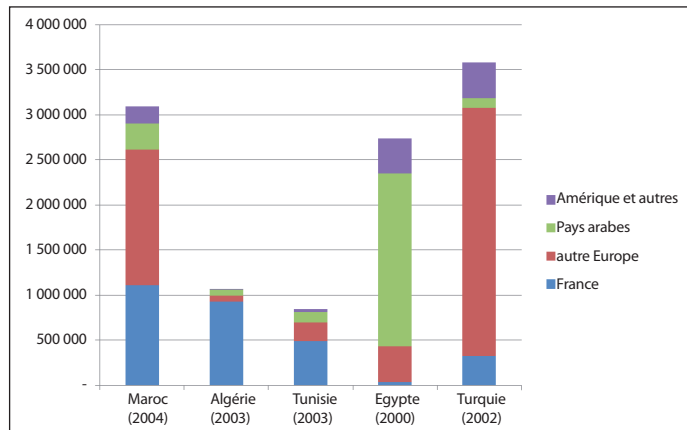
commerçants et autres entrepreneurs surtout au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon.

Figure 10 : La « diaspora » marocaine (vers 2010)



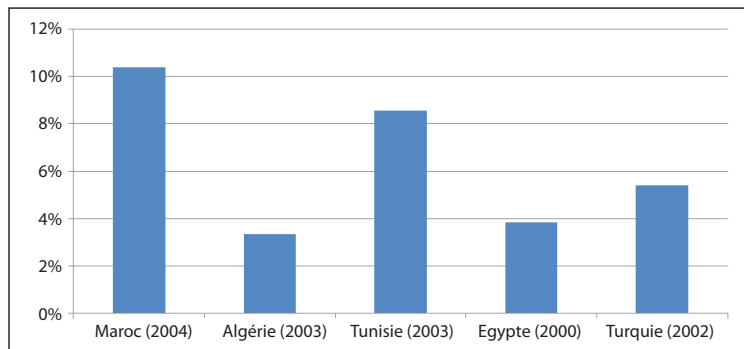
Source : Diverses sources nationales

Figure 11 : Les diasporas nord-africaines et turque



Source : Fargues et al. 2005 et Labdelaoui 2005

Les figures 11 et 12 comparent la composition des Diasporas des autres pays nord-africains ainsi que celle la Turquie. Ces chiffres soulignent la grande ampleur ainsi que la diversification géographique de l'émigration marocaine par rapport à l'émigration algérienne (surtout vers la France), égyptienne (surtout vers les pays du Golf) et turque (surtout vers l'Allemagne). Le taux d'expatriation (la Diaspora comme pourcentage de la population nationale) démontre– avec un taux supérieur à 10% - que le Maroc est en termes relatifs le pays le plus touché par l'émigration dans la région, même par rapport à la Tunisie.

Figure 12 : Taux d'expatriation, Afrique du Nord et Turquie

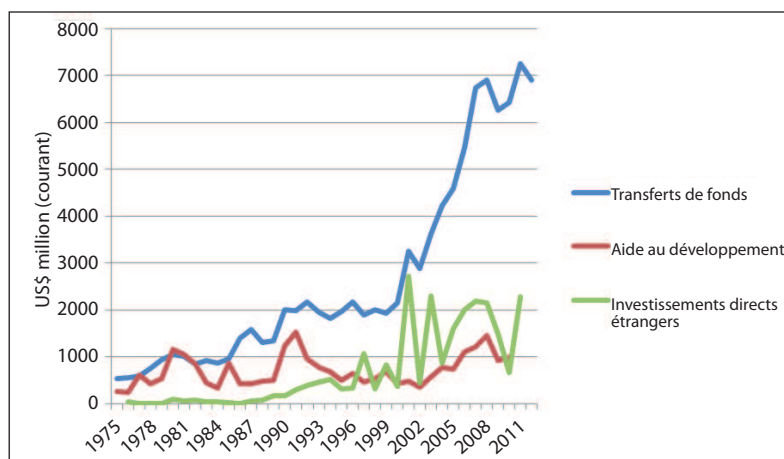
Source : Chiffre calculées à partir de Fargues et al. 2005 et Labelaoui 2005e

En 2012, le Maroc recevait 6.9 milliards de dollars en transferts de fonds de la part des émigrés, ce qui représentait 7% du produit national brut (PNB). Ce chiffre n'inclut pas les transferts informels et les marchandises que les migrants amènent lorsqu'ils visitent le Maroc. Ces transferts de fonds sont devenus une source vitale de revenus et de réduction de la pauvreté, en particulier en milieu rural et jouent un rôle central dans l'amélioration des conditions de vie de millions de familles marocaines. Ils constituent aussi une source de devises cruciale pour l'Etat marocain. Les transferts de fonds sont un revenu plus stable et beaucoup plus élevé que l'aide au développement et les l'investissement directs étrangers (Figure 13).

6. Le Maroc comme pays de «transit» et de destination

Depuis le milieu des années 1990, le Maroc s'est progressivement transformé en pays de « transit » et de destination de demandeurs d'asile, réfugiés, pèlerins (Berriane 2012) et de plus en plus de migrants de travail et d'étudiants (Berriane 2007) et particulièrement originaires des pays subsahariens (Alioua 2005b; Barros et al. 2002; Berriane and Aderghal 2009).

Tandis que beaucoup de migrants subsahariens considèrent le Maroc comme un point de « transit » avant de tenter d'entrer en Europe, depuis le milieu des années 2000 on observe une tendance accrue à l'installation. Il serait fortement trompeur de considérer tous les subsahariens au Maroc comme des « migrants de transit ». Effectivement, le Maroc semble devenir un pays de destination pour des étudiants et des migrants de travail. En outre, on assiste à une nouvelle migration de travailleurs, d'entrepreneurs et de retraités français ou espagnols et d'autres Européens qui s'installent dans les grandes villes du Maroc ou dans les « riads » des villes comme Fès ou Marrakech (Berriane and Aderghal 2009; Berriane et al. 2010). Bien que cette immigration soit encore très modeste par rapport à la grande ampleur de l'émigration marocaine, il s'agit d'un changement significatif par rapport au passé, qui pourrait bien annoncer le début d'une reconfiguration plus structurelle des migrations marocaines dans l'avenir.

Figure 13 : Transferts de fonds d'émigrés marocains

Source : Banque Mondiale, Indicateurs du développement mondial

En ce qui concerne la « migration de transit », celle-ci concerne principalement des migrants subsahariens qui entrent au Maroc par la frontière située à l'est d'Oujda en provenance de l'Algérie après avoir traversé le Sahara par voie terrestre, souvent via le Niger (de Haas 2007b). Lors de leur arrivée au Maroc, ces migrants essaient souvent de passer vers l'Europe, soit en joignant les Marocains qui passent irrégulièrement vers l'Espagne par bateau, soit en entrant dans les villes de Ceuta et Melilla au Nord. Il est estimé que plusieurs milliers de subsahariens migrent annuellement vers l'Espagne à travers le Maroc. Malgré l'absence de chiffres fiables, la Crise Économique mondiale semble avoir diminué le nombre de ces passages irréguliers.

Initialement, ces migrations en provenance de l'Afrique subsaharienne semblaient constituer une réaction à l'agitation politique et aux guerres civiles dans des pays comme la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la Sierra Leone, le Liberia et la Côte d'Ivoire (Barros et al. 2002; de Haas 2007b). Cependant, depuis 2000 les migrants sont originaires d'une gamme de pays de plus en plus diverse, comme le Nigéria, le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Niger, le Soudan, la Centrafrique et le Cameroun (de Haas 2007b).

Bien que beaucoup de ces migrants considèrent le Maroc comme un pays de transit, un nombre croissant de migrants échouent dans la tentative de traverser vers l'Europe et préfèrent rester au Maroc comme une option de second choix plutôt que de retourner vers leur pays d'origine souvent plus instable et considérablement plus pauvre. Il est probable que plusieurs dizaines de milliers de migrants se soient installés de façon quasi-permanente dans des villes comme Tanger, Casablanca, Fès, Rabat et Marrakech où ils trouvent de l'emploi informel dans le secteur des services, du travail domestique, du petit commerce ou du bâtiment. D'autres, comme certains Sénégalais, essaient de gagner leur pain avec le commerce ambulancier.

Il serait donc erroné de se limiter à décrire le Maroc comme un pays de «transit». Depuis 2000, le Maroc est aussi devenu un pays de peuplement. Un nombre encore modeste mais significatif et apparemment croissant d'étudiants et de migrants qualifiés africains et européens considèrent le Maroc comme un pays de destination. Un nombre croissant de migrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest, de la République démocratique du Congo et d'autres pays africains se rendent au Maroc munis de visas pour poursuivre leurs études ou pour travailler. On observe aussi une augmentation des migrations de femmes de l'Afrique de l'Ouest et des pays asiatiques comme les Philippines et l'Indonésie qui travaillent comme domestiques ou comme nourrices pour les riches ménages marocains. Il y a également une présence croissante des commerçants chinois dans les grandes villes marocaines.

Les migrants subsahariens en particulier subissent une xénophobie et des agressions de la part de la population, la police et les gardes-frontières. Parce que la plupart d'entre eux sont dépourvus de statut légal, ils sont vulnérables à la marginalisation sociale et économique. Depuis 2005, plusieurs rafles ont eu lieu dans des quartiers d'immigrés et dans des camps improvisés dans les forêts aux alentours des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et de quelques villes marocaines, et des migrants irréguliers sont régulièrement expulsés vers la frontière algérienne (Alioua 2005a; CIMADE 2004; Collyer 2006; de Haas 2007b; Natter 2013). En septembre 2005, un hebdomadaire marocain comparait les migrants subsahariens à des « sauterelles noires » envahissant le nord du Maroc. Plus récemment, en Novembre 2012, la couverture de Maroc Hebdo représentait les migrants sub-sahariens comme «le péril noir», suggérant qu'ils augmentent le trafic de drogue, la prostitution et posent un problème de sécurité. Quelques politiciens ont aussi allégué que la migration subsaharienne augmente le chômage. En réaction, un secteur dynamique de la société civile a vu le jour au Maroc. Composés d'organisations des droits de l'homme, d'associations d'émigrés marocains à l'étranger ainsi que de migrants sub-sahariens, de syndicats, d'organisations religieuses, d'avocats et de groupes locaux d'aide aux migrants, ces groupes jouent un rôle essentiel car ils fournissent une aide pratique et luttent pour l'accès des migrants aux droits de résidence et d'accès aux services publics.

Une minorité des ressortissants sub-sahariens a migré pour des raisons incluses dans la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et des apatrides. En Janvier 2012, le bureau du HCR au Maroc enregistrait 736 réfugiés et 615 demandeurs d'asile. Pourtant, le gouvernement marocain présume que pratiquement tous les immigrés subsahariens au Maroc sont des « migrants économiques » en route vers l'Europe. Jusqu'à aujourd'hui, le Maroc n'a pas de système d'asile bien qu'il soit signataire de la Convention de Genève. Récemment, il y a eu quelques améliorations dans la situation des réfugiés et demandeurs d'asile, partiellement grâce à la signature, en 2007, d'un accord de siège entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement marocain. Depuis lors, les demandeurs d'asile qui possèdent une carte d'inscription du HCR sont moins souvent l'objet d'harcèlement et d'expulsion ; leur accès aux soins de la santé publique et à l'éducation s'est parfois amélioré. Cependant, de nombreux problèmes persistent et l'accès au permis de séjour reste extrêmement difficile (Natter 2013).

7. Synthèse : les déterminants des migrations marocaines

Au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le Maroc est devenu un pays d'émigration *par excellence*. En effet, le pays se situe à la « global labour *frontier* » (« frontière mondiale du travail »). *Labour frontier* est le terme employé par le géographe Skeldon (1997) pour indiquer la ligne imaginaire qui sépare les pays d'immigration nette des pays émetteurs de grand nombre de migrants de travail. Comme le Mexique dans le cas des États-Unis, le Maroc est devenu la principale source non-européenne de travailleurs immigrés de l'Union Européenne. Avant tout, l'émigration marocaine est une affaire européenne, car, en comparaison, l'émigration vers les pays du Golfe et la Libye est restée assez faible.

En dépit des politiques d'immigration de plus en plus restrictives, l'émigration marocaine a persisté après la crise pétrolière de 1973 et a même redémarré depuis le début des années 1990, paradoxalement *après* que l'Espagne et l'Italie aient imposé l'obligation de visa pour les Marocains. Cela coïncide avec une diversification extraordinaire de la migration marocaine en termes de pays de destination et en termes de régions d'origine à l'intérieur du Maroc. C'est ainsi que le Maroc s'est fermement ancré dans les systèmes migratoires euro-méditerranéens et que la migration est devenue un phénomène qui imprègne la vie quotidienne dans de nombreuses régions du Maroc.

Donc, comment peut-on expliquer la grande ampleur, la persistance et la diversification de l'émigration marocaine en dépit des politiques restrictives et l'image d'une « forteresse européenne » ? Bien qu'il soit courant d'expliquer la forte émigration marocaine par des facteurs tels que le sous-développement et la pauvreté, si l'on regarde de plus près, ces facteurs ne constituent pas une explication convaincante de l'ampleur et la diversification de l'émigration marocaine. Il suffit de regarder l'émigration beaucoup plus faible et moins diversifiée à partir de l'Algérie voisine pour comprendre que d'autres facteurs sont à prendre en compte pour expliquer ce phénomène. De plus, selon des études antérieures et la théorie des transitions migratoires, la pauvreté extrême a plutôt tendance à *empêcher* les gens de migrer, certainement quand il s'agit de la migration vers l'Europe, qui nécessite des ressources considérables.

Donc, paradoxalement, c'est d'abord le processus de *développement* lui-même qui explique la grande ampleur et la persistance de l'émigration marocaine. Ce processus de développement a été accompagné de transformations profondes de la société marocaine y compris un désenclavement des zones rurales, une urbanisation rapide, une certaine augmentation des revenus, la réduction du taux de pauvreté absolu, des taux d'alphabétisation et de scolarisation grimpants, une révolution en matière de l'accès aux médias internationaux, ainsi qu'un développement rapide du tourisme international vers le Maroc. Malgré la persistance de grands problèmes économiques et sociaux, ces processus ont augmenté les aspirations ainsi que les capacités migratoires parmi les nouvelles générations. Dans cette perspective, le Maroc est un cas d'école, un pays qui est dans la première phase de sa transition migratoire, une phase qui se caractérise par une relation *positive* entre le développement et l'émigration.

Mais il existe d'autres facteurs qui expliquent l'ampleur, la persistance et la diversification de l'émigration marocaine. Depuis l'indépendance, l'Etat

marocain, comme l'Etat tunisien, a activement encouragé l'émigration en signant des accords de recrutement avec divers pays de destination. Le cas algérien est assez différent. L'Algérie, au contraire, n'a pas suivi ce chemin et a tenté de freiner l'émigration vers la France depuis les années 1970. Entre 1946 et 1968, six ans après l'indépendance, les Algériens pouvaient circuler librement entre l'Algérie et la France (Collyer 2004). C'est en 1973, l'année de la Crise Pétrolière, que l'Algérie a officiellement suspendu toute migration vers la France, en se basant sur l'hypothèse que les revenus pétroliers permettraient à l'Algérie d'employer ses propres citoyens. Plus généralement, l'Algérie, ayant suivi un modèle de développement fortement anticolonial et socialiste, dénonçait l'émigration comme une forme de dépendance postcoloniale (Fargues 2004).

Même si cette politique n'a pas pu empêcher la continuation de la migration algérienne, le fait que l'Etat algérien n'ait pas encouragé l'émigration explique son ampleur relativement limitée. Un autre facteur qui semble avoir joué un rôle dans la diversification géographique de l'émigration marocaine, par rapport à l'émigration tunisienne et surtout l'émigration algérienne est le fait que le Maroc ait été colonisé par deux pays. Ayant été sous occupation espagnole, le nord du Maroc avait de faibles liens avec le reste du pays ainsi qu'avec la France. Ceci explique partiellement que l'émigration de cette région ait été beaucoup moins orientée vers la France par rapport à d'autres régions comme le Sousse, mais plutôt vers les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne ou, plus récemment, vers l'Espagne.

Pour mieux comprendre la persistance de l'émigration après l'arrêt du recrutement actif en 1973 et l'introduction de politiques d'immigration plus restrictives au cours des dernières décennies, il est important de prendre en considération l'« effet des réseaux ». Les liens transnationaux entre la diaspora marocaine et le Maroc ont contribué à la persistance de l'émigration, particulièrement en facilitant l'entraide et, par conséquent, en réduisant les frais et les risques associés à la migration. Cet « effet de réseaux » a partiellement contrebalancé l'effet des politiques restrictives et qui a contribué à l'importance accrue de la migration familiale -par exemple à travers des mariages- ainsi que de la migration irrégulière.

Également et de façon paradoxale, la fermeture des frontières à la migration de travail depuis 1973 dans les pays d'Europe de l'Ouest et le manque de perspectives au Maroc à l'époque, ont eu comme effet que beaucoup de travailleurs marocains s'installent de façon quasi-définitive en Europe, au lieu d'encourager leur retour au Maroc. Ceci a déclenché une vague de regroupement familial dans les années 1970 et 1980, et a encouragé une nouvelle génération de candidats à l'émigration issue de régions sans tradition migratoire et orientée vers les nouvelles destinations émergentes en Europe du Sud. Il est probable que ceci ait aussi contribué à la diversification des régions de départ au Maroc (Bencherifa 1996). Par exemple, la région de Khenifra a récemment envoyé un grand nombre de migrants vers l'Italie et l'Espagne tandis que la plaine du Tadla s'est spécialisé dans la migration vers l'Italie (Costanzo 1999; Fadloulah, Berrada et Khachani 2000; Refass 1999).

Un facteur explicatif souvent négligé est le fait qu'il est devenu plus facile pour les Marocains de quitter le Maroc grâce à la libéralisation de l'accès aux passeports. Jusqu'aux années 1980, il était souvent difficile, coûteux et fastidieux d'obtenir un passeport. Ceci faisait partie d'une politique de contrôle de l'émigration. L'état colonial ainsi que l'Etat marocain stimulaient l'émigration à partir de certaines

régions, généralement berbérophones, considérées potentiellement rebelles vis-à-vis de l'autorité centrale. Dans un contexte assez instable, l'Etat marocain voyait l'émigration comme un moyen efficace pour soulager les tensions économiques et politiques dans des régions comme le Rif (de Mas 1978; Obdeijn 1993; Reniers 1999). Ce genre de politiques consistait principalement à diriger des recruteurs de pays tels que les Pays-Bas, la Flandre ou l'Allemagne vers ces régions et de délivrer des passeports de façon sélective

Depuis les années 1990, ces politiques se sont libéralisées. D'une part, ceci faisait partie d'un processus plus général de libéralisation politique, mais, d'autre part, ces mesures peuvent aussi être comprises comme une stratégie menée par l'Etat marocain pour encourager et renouveler l'émigration, qui avait acquis un rôle politico-économique stratégique surtout par le biais des transferts d'argent (de Haas et Plug 2006). Étant donné l'importance stratégique de la migration, il n'est pas étonnant que l'Etat marocain ait toujours, ouvertement ou tacitement, encouragé l'émigration afin d'optimiser les rentrées de transferts de fonds et d'accroître l'impact favorable de la migration sur le développement. Donc on peut dire que les efforts des états européens pour introduire l'obligation de visa ont été partiellement contrebalancés par la généralisation et la simplification de l'accès au passeport marocain. Alors qu'il est devenu plus difficile d'entrer légalement en Europe, il est devenu plus facile de quitter le Maroc.

Enfin et surtout, le facteur sous-jacent le plus important expliquant la persistance et les fluctuations de la migration marocaine vers l'Europe a été la demande constante d'une main-d'œuvre bon marché sur les marchés du travail formel et informel en Europe. Cela avait déjà commencé avec le recrutement pour l'armée, les mines et l'industrie française pendant la période coloniale. Cette migration de travail s'était intensifiée dans les années 1960, quand les travailleurs marocains (aux côtés des travailleurs migrants turcs) ont émergé comme une importante force de travail étrangère dans l'industrie, l'exploitation minière et l'agriculture en Europe de l'Ouest, remplaçant ainsi la position précédemment occupée par les travailleurs espagnols, italiens et ceux provenant d'autres pays d'Europe du Sud.

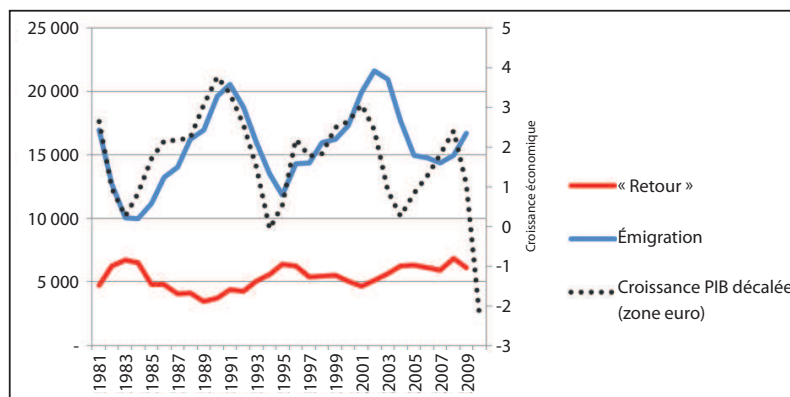
Suite à la Crise Pétrolière de 1973, une série de récessions et la restructuration économique ont entraîné la fermeture de nombreuses industries et de mines en Europe. Ceci a déclenché une augmentation rapide du chômage auprès des travailleurs migrants et un ralentissement de la migration de travail. Cependant, au milieu des années 1980, la reprise de la croissance économique européenne entraînerait une demande renouvelée de main-d'œuvre migrante, notamment dans les secteurs du bâtiment et des services informels. Partout en Europe, mais en particulier en Italie et en Espagne, la croissance économique aux côtés du vieillissement démographique et l'insertion rapide des femmes sur le marché du travail ont généré une forte demande de main-d'œuvre migrante, à laquelle les Marocains ont répondu en grand nombre.

Il n'est donc pas surprenant de constater qu'il existe une relation très étroite entre la croissance économique dans les pays européens de destination et les fluctuations de l'émigration marocaine. Ainsi, si nous considérons l'immigration ainsi que les retours vers le Maroc dans certains pays de destination où les programmes de régularisation massive n'ont pas provoqué de fortes variations « artificielles » des statistiques d'immigration, nous observons une relation extrêmement étroite et

positive entre la croissance annuelle du PIB en Europe (Zone Euro) et l'émigration marocaine (Figure 14). La relation entre la croissance économique et la migration de retour est par ailleurs négative mais moins claire. Ces statistiques suggèrent également que les migrations de retour ne représentent qu'un tiers environ de l'émigration marocaine.

En d'autres termes, la continuation et la ré-accélération de la migration marocaine auraient été peu probables sans l'existence d'une forte demande de travail en Europe, notamment dans l'agriculture, la construction et le secteur des services informels (restauration, travail domestique, nettoyage) où les migrants exercent souvent des emplois que les travailleurs « autochtones » refusent. Ce phénomène de « segmentation » du marché du travail et entre les secteurs formels et informels⁴ explique la persistance d'une certaine demande de travailleurs migrants, même en période de ralentissement économique et de hausse du chômage.

Figure 14 : Association entre cycles économiques, émigration et «retour»



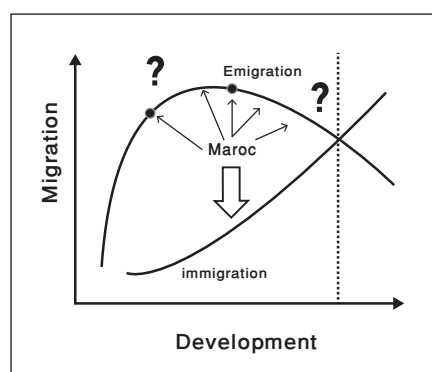
Source : Source : DEMIG C2C database - www.imi.ox.ac.uk Estimations basées sur les chiffres d'immigration à partir du Maroc et d'émigration vers le Maroc de BE, DK, FI, DE, NL, NO, CH Croissance PIB décalée (moyenne 2 ans précédents)

Cette analyse souligne le caractère erroné des explications et de la représentation populaire de la migration marocaine vers l'Europe en particulier, et des migrations « sud-nord » de manière plus générale. Ces migrations sont souvent dépeintes comme des migrations « indésirables » (ou « subies ») de personnes fuyant la pauvreté dans leur pays en essayant d'atteindre l'Eldorado européen. Ainsi, les « solutions » traditionnellement proposées par les politiciens se concentrent sur les contrôles aux frontières ou ont pour but de stimuler le développement dans les régions d'origine. Cependant, de telles vues sont basées sur des hypothèses fondamentalement erronées sur l'historicité, la nature et les causes développementales de ces migrations. Ces discours dominants occultent le fait que la migration marocaine vers l'Europe est entraînée par une demande structurelle de main-d'œuvre immigrée dans les secteurs formels et informels.

⁴ Voir Piore, 1979, pour des explications théoriques sur la segmentation des marchés du travail

Cela explique pourquoi les politiques d'immigration restrictives n'ont pas réussi à arrêter la migration et ont déclenché des effets pervers, tels que le recours croissant à la migration irrégulière, la migration familiale, la diversification des destinations (surtout en Europe du Sud), ainsi que l'interruption des schémas de migration circulaire qui a conduit de plus en plus de migrants à annuler leurs projets de retour et les a poussé à s'installer de façon quasi-permanente en Europe.

Figure 15 : La transition migratoire : où en est le Maroc?



8. Scénarios d'avenir

En se basant sur l'analyse précédente des déterminants des migrations marocaines dans le passé, que peut-on dire sur l'avenir? En ce qui concerne l'évolution de l'émigration marocaine dans le court à moyen terme, beaucoup dépendra de la question suivante: dans quelle mesure les économies des pays européens sauront surmonter la crise économique. D'autres facteurs incertains sont l'avenir politique du Maroc et en particulier les questions concernant une démocratisation progressive de la société marocaine ou des changements politiques de nature plus turbulente. Évidemment, cette question est étroitement liée à l'avenir économique du Maroc, mais surtout à sa capacité de diminuer les inégalités socio-économiques et d'améliorer les conditions d'investissement.

En outre, bien qu'il y ait une augmentation des retours suite à la Crise Économique Mondiale de 2008, ils ne sont pas véritablement massifs et semblent plutôt constituer un phénomène conjoncturel semblable à l'augmentation du retour de migrants après la crise pétrolière de 1973. La majorité des populations d'origine marocaine en Europe semble y être très bien ancrée et il est probable que leur taille augmentera, surtout par le biais de la migration familiale. Cependant, il est moins certain qu'un autre boom de migration de travail comme dans les périodes 1965-1973 et 1997-2008 se reproduise. Cela dépendra de l'avenir économique de l'Europe ainsi que du Maroc.

Sur le long terme, la question conceptuelle la plus fondamentale est de comprendre où se trouve le Maroc dans sa transition migratoire ? (Figure 15). Cette question est essentielle pour explorer le potentiel migratoire. Comme dans d'autres pays de la région, le Maroc se trouve en pleine transition démographique. La baisse spectaculaire de la fécondité au cours des dernières décennies fait que la

composition de la population soit de plus en plus dominée par les jeunes adultes. Les démographes ont souligné les effets ambigus d'une telle « youth bulge » (Fargues 2004). D'une part, l'arrivée d'une génération de jeunes avec relativement peu de parents et d'enfants à charge représente une « fenêtre d'opportunité démographique » unique, qui peut favoriser une croissance économique rapide si la situation politique est stable et les conditions d'investissement favorables. L'émergence d'un tel scénario dépend essentiellement de la croissance économique future, de la création d'emploi et de la stabilité politique au Maroc. Mais, d'autre part, si ces conditions générales restent défavorables, cette nouvelle génération peut exprimer son mécontentement soit en protestant, soit en quittant le pays.

Cette nouvelle génération qui arrive à l'âge adulte, plus connectée et plus consciente que jamais, a un fort *potentiel* migratoire. Au Maroc, cette nouvelle génération, mieux instruite, avec davantage d'aspirations mais aussi plus consciente des opportunités qui existent ailleurs et des injustices qu'aucune autre génération antérieure, se sent souvent rejetée et exclue du fait de l'ampleur du chômage, de la corruption, des inégalités et de la répression. Dans ce contexte, il est important de se rappeler que les mêmes processus qui créent les conditions favorables à la révolte sont souvent aussi ceux qui conduisent à l'émigration et il est possible que ces deux phénomènes se renforcent mutuellement.

Il semble évident qu'à long terme, en cas de croissance économique soutenue et de stabilité politique, l'émigration marocaine peut diminuer. Cependant, il y a des raisons de supposer que le potentiel de la migration marocaine restera considérable au moins au cours des prochaines décennies. Pour mieux comprendre le cas du Maroc, il est utile de comparer le pays à la Turquie et au Mexique, qui ont des positions géo-migratoires comparables. Depuis le milieu des années 1990, l'émigration turque a rapidement diminué et le pays est devenu un pays d'immigration nette. Bien que cela soit encore incertain, il se peut que le Mexique se trouve au seuil de sa propre transition migratoire, avec une diminution de la migration vers les Etats-Unis et une augmentation de l'immigration en provenance des pays d'Amérique Centrale (de Haas and Vezzoli 2013).

Plusieurs indices de développement économique et social, comme le PIB par habitant, le taux d'alphabétisation ou les indicateurs de soins médicaux tels que le taux de mortalité infantile, montrent clairement que la Turquie et le Mexique ont actuellement un niveau de développement beaucoup plus élevé que le Maroc (Tableau 2). En se basant sur cette comparaison, il semble probable que le Maroc se trouve encore du côté gauche (ascendant) de la « courbe de transition migratoire » et que, même dans le meilleur des cas sur l'avenir politique et économique du Maroc, il faudra encore un certain temps avant que l'émigration marocaine ne diminue considérablement et que le Maroc se transforme en pays d'immigration nette.

Ainsi, l'idée d'un arrêt de l'émigration est aussi improbable que celle d'un exode en masse vers l'Europe. Cependant, les choix de destination – Europe ou ailleurs – que feront ces migrants dépendront principalement de la croissance économique en Europe et ailleurs dans les années à venir. Cela pourrait se traduire par une réorientation géographique ainsi qu'une plus large diversification de l'émigration marocaine. Vues l'amélioration considérable du profil d'éducation de la population marocaine ainsi que l'amélioration du statut des femmes, il est aussi probable que

l'émigration marocaine de travail devienne de plus en plus qualifiée et moins dominée par les hommes.

Tableau 2 : Indicateurs de développement, Mexique, Maroc et Turquie

	PIB par habitant, PPA (\$ courant international) (2011)	Ratio de pauvreté à \$2/jour (PPA) (% de la pop.) 2005-8	Taux d'alpha- bétisation, total des adultes (> 15 ans) (2009)	Taux de mortalité infantile (par 1000 naissances vivantes) (2010)	Taux de fécondité, total (naissances par femme) (2010)
Turquie	17 110	4,2%	90,8%	11.5%	2,90
Mexique	15 266	5,2%	93,4%	13.4%	2,32
Maroc	4 952	14,0%	56,1%	28.2%	2,28
Sénégal	1 967	60,4%	49,7%	48,0%	4,82

Source : Banque Mondiale, *Indicateurs du développement mondial*

Pour l'Etat marocain, la migration a toujours joué un important rôle de soupape de sécurité dans la mesure où la possibilité d'émigrer à l'étranger a atténué les pressions pour obtenir des réformes face au chômage et au mécontentement général. Un manque d'opportunités d'émigration pourrait aussi se traduire par davantage de pression pour des réformes internes. Donc, il est probable que l'Etat marocain continue d'encourager l'émigration tacitement ou ouvertement, par exemple en concluant de nouveaux accords de recrutement avec des pays européens et ceux du Golfe.

Alors que l'avenir à long terme de l'émigration marocaine est incertain et dépend essentiellement de la stabilité interne et des opportunités à l'étranger, il semble relativement probable que le Maroc devienne de plus en plus un pays de destination pour les migrants originaires d'Afrique sub-saharienne, d'Europe et d'ailleurs. Selon la théorie des transitions migratoires, il y a une relation assez claire entre le niveau de développement humain et économique et le nombre d'immigrants. Vu les grands écarts de développement entre le Maroc et plusieurs pays subsahariens comme le Sénégal (Tableau 2), il semble bien possible que le Maroc connaisse une immigration continue à côté d'une émigration persistante.

Quoique les responsables marocains insistent sur le caractère temporaire et transitoire de cette immigration, une proportion croissante de ces migrants « temporaires » pourrait finir par s'installer de façon plus permanente. C'est surtout le cas des migrants africains, qui font face à une xénophobie et un racisme considérables. En même temps, leur présence confronte la société marocaine à un ensemble de questions sociales et légales caractéristiques des pays d'immigration, des questions qui ne trouvent pas encore d'écho dans l'image que se fait le Maroc de lui-même comme pays de transit et d'émigration.

Quel sera l'impact des réformes politiques et des modes de gouvernance plus démocratiques sur les migrations marocaines et sur les politiques de migration ? Tout d'abord, cela va dépendre de la nature des transformations politiques. Un caractère plus conservateur et plus répressif des gouvernements futurs pourrait

contribuer à augmenter les aspirations à l'émigration des élites, des minorités et des femmes dont les droits pourraient se trouver compromis (de Haas and Sigona 2012). D'autre part, des renforcements en matière de respect des droits de l'homme à l'égard de leurs propres citoyens pourraient également pousser la société marocaine à davantage de réflexion et d'autocritique face à la xénophobie et aux violations des droits des migrants et des réfugiés et rendre leurs gouvernements moins enclins à collaborer avec les politiques d'émigration sécuritaires des pays européens.

Bibliographie

- Alioua M., (2005a), « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : L'exemple de l'étape marocaine. » *Maghreb-Machrek* 185:37-57.
- Alioua M., (2005b), « Sub-saharan cross-national migration to North-African countries the Moroccan stage. » *Maghreb-Machrek* 185:37-57.
- Bakewell O., (2008), « 'Keeping Them in Their Place': the ambivalent relationship between development and migration in Africa. » *Third World Quarterly* 29(7):1341-58.
- Barros L., Mehdi Lahlou, Claire Escoffier, Pablo Pumares and Paolo Ruspini, (2002), « L'immigration Irrégulière Subsaharienne à Travers et Vers le Maroc. » Geneva : ILO.
- Ben Ali D., (1996), « L'Impact de Transferts des Résidents Marocains à l'Etranger (RME) sur l'Investissement Productif. » Pp. 345-263 in *Séminaire sur «La Migration Internationale», 6-7 juin 1996*. Rabat: Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED).
- Bencherifa A., (1996), « L'impact de la Migration Internationale sur le Monde Rural Marocain. » Pp. 403-29 in *Séminaire sur «La Migration Internationale», 6-7 juin 1996*. Rabat: Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED).
- Berriane J., (2012), « Ahmad al-Tijani and his Neighbors. The Inhabitants of Fez and their Perceptions of the Zawiya » Pp. 57-75 in *Prayer in the City. The Making of Sacred Place and Urban Life*, edited by P. Desplat and D. Schulz. Bielefeld: Transcript Verlag.
- Berriane J., (2007), « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? » in *Atelier sur les migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent. Centre for Migration Studies et International Migration Institute Accra*, 18-21 Septembre
- Berriane M. and Aderghal M., (2009), « Etat de la recherche sur les migrations internationales à partir, vers et à travers le Maroc. » Rabat, Oxford: Université Mohammed V; International Migration Institute, University of Oxford. <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/morocco-country-paper>
- Berriane M., Aderghal M., M.I. Janati et Berriane J., (2010), « New mobilities around Morocco : A case study of the city of Fes. » in *Final Report for the MacArthur-Funded Project on « African Perspectives on Human Mobility »*. Oxford/Rabat: International Migration Institute/Université Mohammed V Agdal Rabat, <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/research-projects-pdfs/aphm-pdfs/morocco-french-2011-report>
- Bidwell R., (1973), *Morocco under Colonial Rule: French Administration of Tribal Areas 1912-1956*. London: Cass.
- Bonnet J.J. and R. Bossard, (1973), « Aspects Géographiques de l'Emigration Marocaine vers l'Europe. » *Revue de Géographie du Maroc* (23-24):5-50.
- Bredeloup S. and O. Pliez, (2005), « Migrations entre les deux rives du Sahara. » *Autrepart (special issue on trans-Saharan migration)* 4(36).

- Büchner, H.-J., (1986), *Die Temporäre Arbeitskräftewanderung nach Westeuropa als Bestimmender Faktor für den Gegenwärtigen Strukturwandel der Todra-Oase (Südmorocco)*. Mainz: Geographisches Institut der Johannes Gutenberg-Universität.
- Carling J., (2002), « Migration in the age of involuntary immobility : theoretical reflections and Cape Verdean experiences » *Journal of Ethnic and Migration Studies* 28(1):5-42.
- Carr E. R., (2005), « Placing the environment in migration: environment, economy, and power in Ghana's Central Region. » *Environment and Planning A* 37(5):925-46.
- CIMADE, (2004), « La Situation Alarmante des Migrants SubSahariens en transit au Maroc et les Conséquences des politiques de l'Union Européenne. » Paris: CIMADE.
- Cohen A. et Berriane M., (Eds.), (2011), *De Marruecos a Andalucía: migración y espacio social* Granada Universidad de Granada.
- Cohen R., (1997), *Global Diasporas : An introduction*. London: University College London Press.
- Collyer M., (2004), *The Development Impact of Temporary International Labour Migration on Southern Mediterranean Sending Countries: Contrasting Examples of Morocco and Egypt*. Brighton: Sussex Centre for Migration Research. .
- Collyer M., (2006), « States of insecurity: Consequences of Saharan transit migration » in *Working Paper No. 31*. Oxford: Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford.
- Costanzo S., (1999), « Stratégies d'Action des Maghrébins en Italie : Cas de la Campanie. » Pp. 43-49 in *Migrations Internationales entre le Maghreb et l'Europe.*, edited by Mohamed Berriane et Herbert Popp. Rabat: Université Mohammed V.
- Cross C., E. Omoluabi, J. Ouchu and F.K. Cibangu, (2006), « Synthesis and conclusions: what are Africa's issues in migration ? » Pp. 245-89 in *Views on migration in Sub-Saharan Africa: proceedings of an African migration alliance workshop*, edited by C. Cross, D. Gelderblom, N. Roux, and J. Mafukidze. Cape Town: HSRC Press.
- de Haas H., (1998), « Socio-Economic Transformations and Oasis Agriculture in Southern Morocco. » Pp. 65-78 in *Looking at Maps in the Dark*, edited by Leo de Haan and Piers Blaikie. Utrecht/Amsterdam: KNAG/FRW UvA [http://www.heindehaas.com/Publications/De%20Haas%201998%20\(1\)%20Socio-Economic%20Transformations%20and%20Oasis%20Agriculture%20in%20Southern%20Morocco.pdf](http://www.heindehaas.com/Publications/De%20Haas%201998%20(1)%20Socio-Economic%20Transformations%20and%20Oasis%20Agriculture%20in%20Southern%20Morocco.pdf)
- de Haas H., (2003), *Migration and Development in Southern Morocco: The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley*. Unpublished PhD thesis. Nijmegen: Radboud University.
- de Haas H., (2005), « Morocco: From emigration country to Africa's migration passage to Europe. Country profile Morocco. » *Morocco country profile*. Washington D.C.: Migration Information Source.
- de Haas H., (2007a), « Morocco's migration experience: A transitional perspective. » *International Migration* 45(4):39-70.
- de Haas H., (2007b), « Le mythe de l'invasion: Migration irrégulière d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union européenne. » Oxford: International Migration Institute, University of Oxford. <http://www.heindehaas.com/Publications/de%20Haas%202007%20Le%20mythe%20de%20l-invasion.pdf>
- de Haas H., (2007c), « Turning the tide? Why development will not stop migration. » *Development and Change* 38(5):819-41.
- de Haas H., (2009), *Mobility and Human Development*. New York: UNDP. http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2009/papers/HDRP_2009_01_rev.pdf
- de Haas H., (2010), *Migration transitions : a theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration*. Oxford: Working Paper No 24,

- International Migration Institute, University of Oxford. <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/imi-working-papers/wp24-migration-transitions-1>
- de Haas H., (2011), *The Determinants of International Migration, DEMIG Working Paper 2*. Oxford: University of Oxford: International Migration Institute. <http://www.imi.ox.ac.uk/publications/imi-working-papers/wp-32-2011-the-determinants-of-international-migration-conceptualizing-policy-origin-and-destination-effects>
- de Haas H. and R. Plug, (2006), « Cherishing the goose with the golden eggs: Trends in migrant remittances from Europe to Morocco 1970-2004. » *International Migration Review* 40(3):603-34.
- de Haas Hein and Nando Sigona, (2012), « Migration et révolution. » *Forced Migration Review* 39:4-5, <http://www.fmreview.org/fr/afrique-du-nord/dehaas-sigona>
- de Haas H. and S. Vezzoli, (2013), « Migration and Development on the South–North Frontier : A Comparison of the Mexico–US and Morocco–EU cases. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*:1-25.
- De Mas Paolo, (1991), « Marokkaanse Migratie naar Nederland: Perspectief vanuit de Herkomstgebieden. » *Internationale Spectator* xlv(3):110-18.
- De Mas Paolo, (1978), *Marges marocaines: limites de la coopération au développement dans une région périphérique: Le cas du Rif*. 's-Gravenhage : NUFFIC/IMWOO/Projet Remplod.
- Fadloulah A., Berrada A. et Khachani M., (2000), *Facteurs d'Attraction et de Répulsion des flux Migratoires Internationaux. Rapport National: Le Maroc*. Rabat: Commission Européenne.
- Fargues Ph., (2004), « Arab Migration to Europe: Trends and Policies. » *International Migration Review* 38(4):1348-71.
- Fargues Ph., Cassarino J-P. and Latreche A., eds, (2005), *Mediterranean Migration - 2005 Report*. Florence: EUI-RSCAS, CARIM Consortium.
- Hatton T. J. and J. G. Williamson, (1998), *The Age of Mass Migration: Causes and Economic Impact*. New York: Oxford University Press.
- Heinemeijer W.F., J.A. van Amersfoort, W. Ettema, P. De Mas and H. van der Wusten, (1977), *Partir pour rester, une enquête sur les incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine*. Den Haag: NUFFIC.
- IMI., (2006), *Vers un nouveau calendrier de recherche sur la migration internationale*. Oxford: International Migration Institute, University of Oxford, <http://www.imi.ox.ac.uk/research-projects/pdfs/imi-calendrier-de-recherche.pdf>.
- Kenbib M., (1999), « Les Migrations des Juifs Marocains à l'Époque Contemporaine. » Pp. 231-38 in *Migrations Internationales entre le Maghreb et l'Europe.*, edited by Mohamed Berriane and Herbert Popp. Rabat: Université Mohammed V.
- Labdelaoui H., (2005), *Migration et Développement en Algérie*. Genève : BIT.
- Lahlou M., (2005), « Migrations irrégulières transméditerranéennes et relations Maroc – Union européenne. » *Paper presented at the XXV International Population Conference, Tours, France, July 18-23, 2005*.
- Lievens J., (1999), « Family-forming migration from Turkey and Morocco to Belgium: The demand for marriage partners from the countries of origin. » *International Migration Review* 33(3):717-44.
- Lightfoot D. R. and J. A. Miller, (1996), « Sijilmassa: The rise and fall of a walled oasis in medieval Morocco. » *Annals of the Association of American Geographers* 86(1):78- 101.
- López García B., (1999), « Immigration Marocaine et Commerce Ethnique en Espagne. » Pp. 51-58 in *Migrations Internationales entre le Maghreb et l'Europe.*, edited by Mohamed

- Berriane and Herbert Popp. München, Rabat: Technische Universität München, Université Mohammed V.
- Martin Ph. L. and J. Edward Taylor, (1996), « The anatomy of a migration hump. » Pp. 43-62 in *Development strategy, employment, and migration: Insights from models*, edited by J. Edward (ed.) Taylor. Paris: OECD, Development Centre.
- McDougall J. and J. Scheele, (2012), *Saharan frontiers : space and mobility in Northwest Africa*. Bloomington: Indiana University Press.
- Muus Ph., (1995), « L'Emigration Marocaine vers l'Europe: Changement et Continuité. » Pp. 197-202 in *Le Maroc et La Hollande. Une Approche Comparative des Grands Interêts Communs*. Rabat: Université Mohammed V.
- Natter K., (2013), « The Formation of Morocco's Policy Towards Irregular Migration (2000–2007): Political Rationale and Policy Processes. » *International Migration*:n/a-n/a.
- Obdeijn H., (1993), « Op Weg naar Werk ver van Huis: Marokkaanse Emigratie in Historisch Perspectief. » *Migrantenstudies* 1993(4):34-47.
- OECD., (2003), *Trends in International Migration. SOPEMI 2003*. Paris OECD.
- Piore M. J., (1979), *Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies*. . Cambridge: Cambridge University Press.
- Refass M. A., (1999), « Les Transferts des Ressortissants Marocains à l'Etranger. » Pp. 97-105 in *Migrations Internationales entre le Maghreb et l'Europe.*, edited by Mohamed Berriane and Herbert Popp. Rabat: Université Mohammed V.
- Reniers G., (1999), « On the History and Selectivity of Turkish and Moroccan Migration to Belgium. » *International Migration* 37(4) : 679-713.
- Salih R., (2001), « Moroccan migrant women: Transnationalism, nation-states and gender. » *Journal of Ethnic and Migration Studies* 27(4):655-71.
- Schoorl J., Liesbeth Heering, Ingrid Esveldt, George Groenewold, Rob van der Erf, Alinda Bosch, Helga de Valk and Bart de Bruijn, (2000), *Push and Pull Factors of International Migration: A Comparative Report*. Luxembourg: Eurostat, European Communities.
- Sen A., (1999), *Development as freedom*. New York: Anchor Books.
- Shadid W.A., (1979), «Moroccan Workers in the Netherlands.» Leiden: University of Leiden.
- Skeldon R., (1997), *Migration and development: A global perspective*. Essex: Longman.
- Tapinos G. P., (1990), *Development Assistance Strategies and Emigration Pressure in Europe and Africa*. Washington DC: Commission for the Study of International Migration and Co-operative Economic Development.
- Zelinsky Z., (1971), « The Hypothesis of the Mobility Transition. » *Geographical Review* 61(2):219-49.